

ethias

Alcoolisme au travail : accidents.



ethias

L'alcoolisme est une cause

- d'absences au travail
- de dysfonctionnements
- d'accidents**
- de maladies (à moyen ou long terme)
- ...



L'alcoolisme est une cause des accidents (de la circulation et du travail)



25% des accidents mortels de la circulation sont causés par l'alcool.

13% des salariés belges consomment de l'alcool de manière abusive

Etude Sécurex

www.emploi.belgique.be

Bien-être au travail.

Politique préventive en matière d'alcool et de drogues sur le lieu de travail

L'alcoolisme au travail accident.

- Un employé conduit en état d'ivresse une voiture de la commune et cause un accident.

- des blessés:
 - le conducteur et son collègue (passager)
 - le tiers

- des dégâts matériels:
 - la voiture de la commune
 - la voiture du tiers.



**Alcoolisme au travail :
accidents du travail.**

L'alcoolisme et les accidents du travail.



Les indemnités établies par la présente loi ne sont pas dues lorsque l'accident a été **intentionnellement** provoqué par la victime.
Aucune indemnité n'est due à celui des ayants droit qui a **intentionnellement** provoqué l'accident.

De bij deze wet bepaalde vergoedingen zijn niet verschuldigd, wanneer het ongeval door de getroffene **opzettelijk** is veroorzaakt.
Geen vergoeding is verschuldigd aan diegene van de rechthebbenden die het ongeval **opzettelijk** heeft veroorzaakt.

Art.48 L. 10.04.1971

L'alcoolisme et les accidents du travail.

- ❑ La faute, même la plus lourde, imputable à la victime, n'exclut pas l'application de la loi A.T.
- ❑ Seule la faute intentionnelle prive la victime du droit à la réparation.
- ❑ L'intoxication alcoolique of l'état ivresse ne sont pas (en soi) des fautes intentionnelles.

L'alcoolisme et les accidents du travail.



Un couvreur-asphalteur qui, en état d'intoxication alcoolique ou d'ivresse (**taux d'alcoolémie: 2,39 gr.**), fait une chute d'une hauteur de six mètres à l'occasion de l'exécution de travaux de toiture, est victime d'un accident survenu par le fait de l'exécution de son contrat de travail. L'exécution de travaux de toiture à une hauteur appréciable, la légèreté des contrôles de sécurité et l'insuffisance de mesures de sécurité constituent le facteur professionnel externe propre à l'exécution du contrat de travail et sans lequel la lésion ne se serait jamais produite.

Trav. Gand, 7.02.2002, Bull.Ass – De Verz., 2003, n°342, p.84

Alcoolisme au travail - responsabilité

 **focus accidents de la circulation**





- Art.1382 – 1384 Code Civil.
- Loi du 3 juillet 1967 sur la prévention ou la réparation des dommages résultant des accidents du travail, des accidents survenus sur le chemin du travail et des maladies professionnelles dans le secteur public
- Loi du 16 mars 1968 relative à la police de la circulation routière
- Loi du 10 avril 1971 sur les accidents du travail
- Loi du 3 juillet 1978 relative au droit de travail.
- Loi du 10 février 2003 relative à la responsabilité des et pour les membres du personnel au service des personnes publiques.



- Loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail (Loi bien-être)
- Code pénal
- Code pénal social. (Loi du 6 juin 2010)
- Loi du 21 novembre 1989 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité en matière de véhicules automoteurs
- Arrêté royal du 14 décembre 1992 relatif au contrat type d'assurance obligatoire de la responsabilité en matière de véhicules automoteurs

Licenciement pour motif grave

Faute lourde

Art. 25 A.R. 14.12.1992 R.C. Automobile



Faute lourde / grave

Responsabilité civile
personnelle de l'employé

Intoxication alcoolique, l'état d'ivresse
Loi sur la circulation routière



L'alcoolisme au travail

La responsabilité pénale.

- du travailleur / conducteur
- de l'employeur:



L'alcoolisme au travail

La responsabilité pénale.

- du travailleur / conducteur:
 - art.418 – 420 C.pén.
Coups et blessures involontaires.
 - Violations de la loi sur la circulation routière.



L'alcoolisme au travail

La responsabilité pénale.

☐ de l'employeur:

Art.37 Loi sur la circulation routière:

Est puni ...

1° ...

2° quiconque confie un véhicule en vue de la conduite ou en vue de l'accompagnement pour l'apprentissage, ou une monture, à une personne qui donne des signes évidents d'imprégnation alcoolique punissable ou qui se trouve apparemment dans l'état visé à l'article 35.



L'alcoolisme au travail

La responsabilité pénale.

□ de l'employeur:

L'employeur a l'obligation de prendre les mesures nécessaires afin de promouvoir le bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail:

Une politique sur l'alcool et les drogues devrait être inclus dans le plan global de prévention et le plan annuel d'action.

*Art.5 §1 Loi bien-être + art.8,10 et 11 AR 27.03.1998
Secteur privé: CCT nr.100*



L'alcoolisme au travail

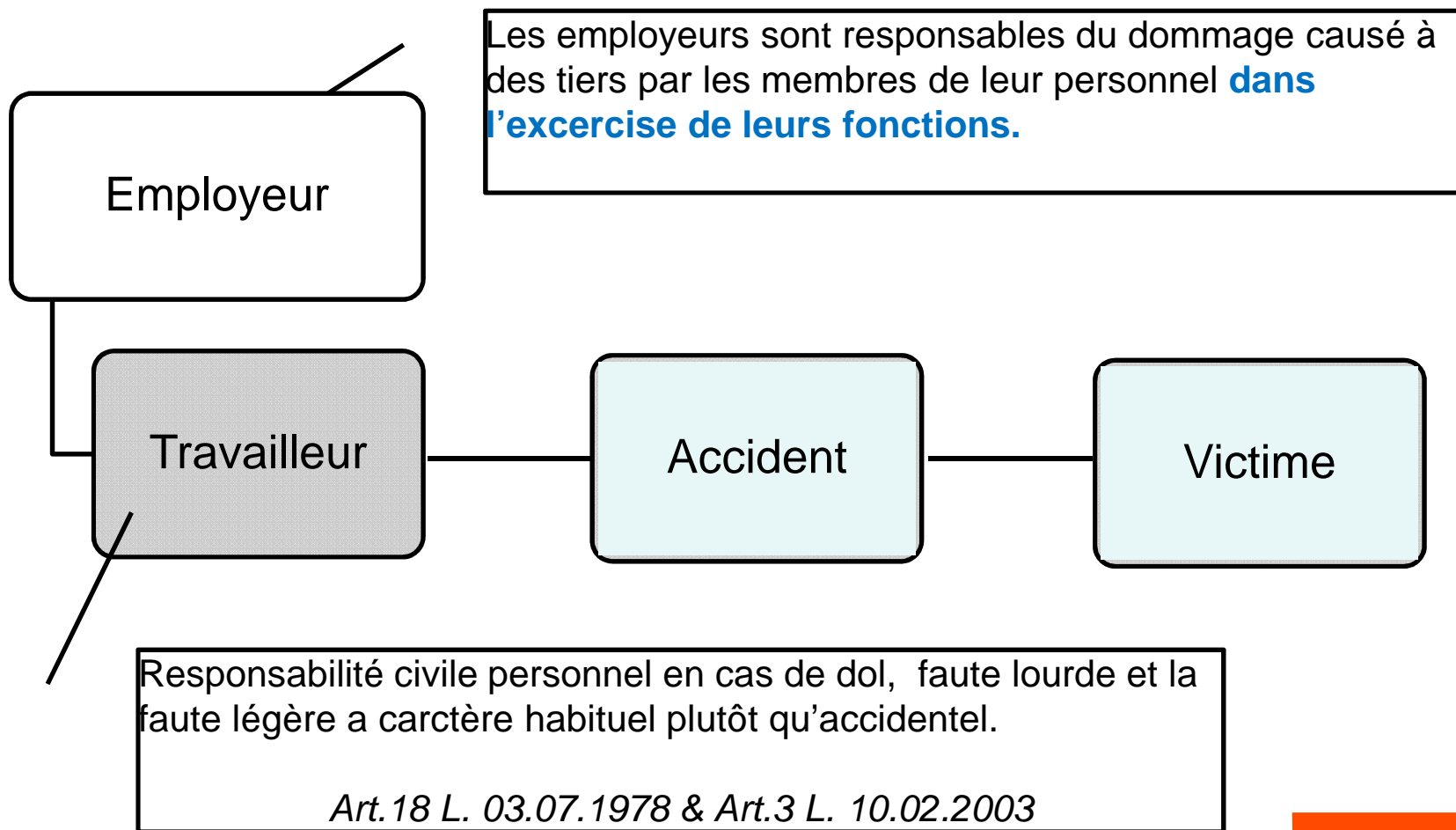
La responsabilité civile.

- ❑ du travailleur
- ❑ de l'employeur:
 - responsabilité directe – art.1382 C.civ.
 - Loi 'bien – être'
 - Art.37 2° Loi circulation routière
 - responsabilité indirecte – art.1384 C.civ.



L'alcoolisme au travail

La responsabilité civile.





L'alcoolisme au travail

La responsabilité civile.

Faute lourde (art.18 L Contrats de travail)

- ❑ « une faute tellement grossière et excessive qu'elle est inexcusable. » (« quasi – intentionnelle »)
- ❑ Une infraction au Code de la route ne constitue pas nécessairement une faute lourde qui entraîne la responsabilité du travailleur.
L'état d'ivresse est généralement considéré comme une faute lourde.
- ❑ Pour déterminer si un acte constitue une faute lourde, l'ampleur du préjudice est sans importance.

Arbh.Brussel, 18 februari 2008, J.T.T. 2008, liv.1020 - 1



L'alcoolisme au travail

La responsabilité civile.

- A.R. 14.12.1992 : RC Auto (art.25) Recours de l'assureur:

La compagnie a un droit de recours contre l'assuré, auteur du sinistre:

a)...

b) qui a causé le sinistre en raison de l'une **des fautes lourdes** suivantes: conduite **en état d'ivresse** ou dans un état analogue résultant de l'utilisation de produits autres que des boissons alcoolisées;

c)....



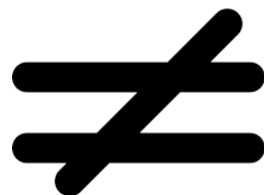
L'alcoolisme au travail

La responsabilité civile.

Intoxication alcoolique

à partir de 22 milligramme de concentration d'alcool par litre d'air alvéolaire expiré ou à partir d'une concentration d'alcool par litre de sang d'au moins 0,5 gramme.

Art.34 Loi sur la circulation routière.



Ivresse.

Art.35 Loi sur la circulation routière.



L'alcoolisme au travail

La responsabilité civile.

Ivresse.

Art.35 Loi sur la circulation routière.

“ ...l'état d'une personne qui n'a plus le controle permanent de ses actes, sans qu'il soit requis qu'elle ait perdu la conscience de ceux-ci”

Cass. (2^e ch), RGP.00.0508.N. 20 novembre 2001





L'alcoolisme au travail

La responsabilité civile.

Ivresse.

L'assureur qui veut exercer son droit de recours doit prouver:

- l'état d'ivresse
- le lien causal entre l'état d'ivresse et l'accident.

Art.25 §2 A.R. 14 décembre 1992



L'alcoolisme au travail

La responsabilité civile.

- ❑ Dommages corporels:
 - Conducteur: accident de travail.
 - Collègue: accident de travail + *droit commun*.
 - art.29 bis Loi R.C. Auto.
 - Le tiers: droit commun.



L'alcoolisme au travail

La responsabilité civile.

- ❑ Accident du travail.
- Principe :
l'immunité de l'employeur et les membres du personnel.
- Exceptions: art.14 § 1 L'67 (secteur Privé: art.46 §1 L'71):
 - ...
 - l'accident est survenu sur le chemin du travail;
 - l'accident est un accident de roulage
 - ...



L'alcoolisme au travail

La responsabilité civile.

❑ Dommages matériels:

➤ Véhicule du tiers : droit commun.

➤ Véhicule de la commune:

droit commun + art.18 L '1978 ou art.3 L '2003.



- ❑ I.Plets & W.van Eeckhoutte, Alcohol en drugs op de arbeidsplaats : een zichtbaar taboe, Soc.Kron., 2000, 569 – 584,
- ❑ I.Plets & W. van Eeckhoutte, Omgaan met het gebruik van alcohol en andere drugs op en rond het werk: de juridische regels, 2010, www.gado.be
- ❑ V.Vervliet, Zelfmoord als arbeidsongeval: nihil novi sub sole?, Soc.Kron., 2011, 213 – 218,



011 28 20 84



geert.vandenwijngaert@ethias.be